

ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'église
67240 Oberhoffen-sur-Moder
☎ 03 88 63 21 08
✉ mairie@oberhoffen.eu
🌐 oberhoffen.com
📌 oberhoffen

Horaires d'ouverture :

Lun. : 8h-12h
Mar. : 8h-12h / 14h-17h
Mer. : 8h-12h
Jeu. : 8h-12h / 14h-17h
Ven. : 8h-12h
Et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

☎ 0 649 800 900
✉ police@oberhoffen.eu

Permanence tous les 1^{ers} mercredis
du mois de 15h à 16h30 à la mairie
(sur rendez-vous).



LA CENTRALE SOLAIRE D'OBERHOFFEN a été inaugurée le jeudi 18 avril. Avec ses 19790 panneaux installés, elle est prévue pour produire 12 700 mégawattheures par an, marquant ainsi une avancée significative vers une énergie plus propre et renouvelable.

Actu

SEMAINE DE LA MATERNELLE

La première édition de la « Semaine de la maternelle » dans notre académie a eu lieu du 8 au 12 avril derniers. Elle était axée sur deux fondamentaux pour bien apprendre : bien dormir et bien bouger.

L'école maternelle a proposé deux défis aux enfants cette semaine-là :

- Une préparation intensive aux Mini-Olympiades qui auront lieu le 15 juin prochain. Tous les jours, les enfants se sont entraînés à courir loin, franchir des obstacles, sauter de plus en plus haut, de plus en plus loin, lancer...
- Un engagement à bien dormir pour être en forme le lendemain. Avec la complicité de leurs parents, la grande majorité des enfants de l'école ont essayé de se coucher tôt. Ils ont ainsi pu mettre dans des boîtes chaque matin, les étiquettes « gros dodo » ou « moyen dodo ».

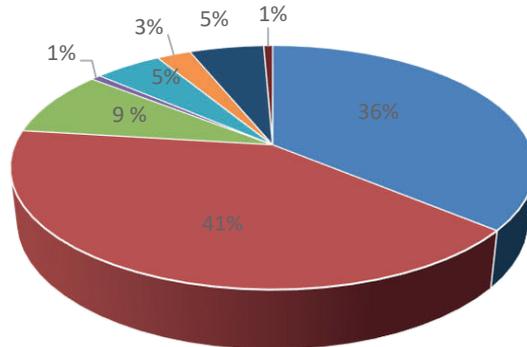
Durant cette semaine, l'école a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Olivier FARON, Recteur de l'Académie de Strasbourg. Jean-Pierre GENEVIEVE, Directeur académique des services de l'Education nationale du Bas-Rhin et Franck ARDOUIN, Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription accompagnés d'une petite délégation académique. Les enfants leur ont souhaité la bienvenue par des chants, puis les ont invités à assister à leur entraînement.



Budget primitif 2024 de la commune

Dépenses de fonctionnement : 3 020 000 €

- Charges à caractère général : 1 090 000 €
- Charges de personnel : 1 234 000 €
- Charges de gestion : 264 250 €
- Charges financières : 21 500 €
- Participation garantie TP : 149 200 €
- Charges exceptionnelles : 75 800 €
- Dotations amortissements : 165 200 €
- Dotations provision semi budgétaire : 20 050 €



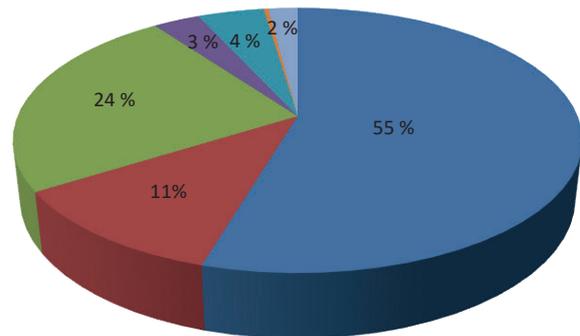
Les dépenses de la section de fonctionnement retracent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. **Les charges à caractère général** représentent 36 % des dépenses et comprennent notamment les fluides, les fournitures, les assurances, le carburant, les contrats de prestations de service, la maintenance des bâtiments ... **Les charges de personnel** représentent 41 % des dépenses et comprennent la rémunération du personnel ainsi que les cotisations obligatoires. **Les charges de gestion**, à 9 %, comportent notamment le versement de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale, les subventions versées aux Associations, les indemnités aux élus. **Les charges financières** (1 %) représentent essentiellement les intérêts des emprunts. **La participation garantie TP** représente à hauteur de 5 % la participation de la commune au FNGIR (Fonds National de la Garantie Individuelle des Ressources de la Taxe Professionnelle) qui permet aux communes impactées négativement par la réforme de la Taxe Professionnelle, de recouvrer leurs pertes avec la solidarité des communes bénéficiaires. **Les charges exceptionnelles**, concernent des dépenses d'intérêts moratoires, amendes fiscales ... et enfin **les dotations d'amortissements** représentent l'amortissement des immobilisations.

La capacité d'autofinancement de l'année 2024 s'élève à

380 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 2 518 815,28 €

- Fiscalité locale : 1 374 100 €
- Impôts et taxes : 288 900 €
- Dotations et participations : 605 000 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : 80 000 €
- Autres produits de gestion courante : 113 000 €
- Produits spécifiques (mandats annulés...) : 7 815,28 €
- Remboursement sur rémunération du personnel : 50 000 €



Les recettes de la section de fonctionnement se déclinent de la manière suivante : 55 % d'**impôts et taxes** provenant de l'impôt des ménages (taxe foncière et taxe d'habitation..), 11 % proviennent de la **compensation de la Communauté d'Agglomération de Haguenau** et du fonds départemental des **DMTO**, 24 % de **dotations et de participations de l'Etat**, 3 % de **produits des services, de l'occupation ou de l'utilisation du domaine public**, 4 % de **revenus des immeubles et de fermage**, et enfin 2% représentent quelques recettes diverses.

L'excédent global de fonctionnement de l'année 2023 s'élève à

881 184,72 €

Soit un budget en section de fonctionnement équilibré à

3 400 000,00 €

La section d'investissement est équilibrée à **1 200 000 €** et comprend en dépenses le remboursement du capital de l'emprunt **204 000 €** et **près d'un million d'Euros** pour les immobilisations.

En recettes on retrouvera l'excédent 2023 pour un montant de **308 320,71 €**, des subventions à **62 000 €**, le FCTVA 2023 estimé à **50 000 €**, la taxe d'aménagement à environ **94 000 €**, les amortissements à **165 200 €**, un report d'excédent de fonctionnement de **140 000 €** et pour mémoire la capacité d'autofinancement à **380 000 €**.

DOUZE ADOLESCENTS ONT REÇU LEUR CONFIRMATION

Ils ont été confirmés le dimanche 14 avril à l'Église St-Michel, après deux années de catéchisme guidées par le pasteur REEB.

La célébration, préparée avec soin, a été marquée par la fraternité, la joie et la sérénité, soulignant ainsi l'importance de l'éveil spirituel des jeunes au sein de la communauté paroissiale.

De gauche à droite au 1^{er} rang : Anaé ZAÏDI, Ema BRUMM, Andréa DJEBOURI, Dorian SY-HARTMANN, Louka LUDWIG et Arthur WALTER. **Au 2^e rang :** Malka PILGER, Lola WURTZ, Loane STEINMETZ, Jade RISS, Malo CZERMAK et Marlon KAYSER.



D.R.

GRANDS ANNIVERSAIRES EN MAI

92 ans, Yvette BAUER née MULLER, le 13
 91 ans, Théo SCHMIDT, le 7
 87 ans, Alice HELDT née DECKER, le 28
 86 ans, Marguerite CLAUSSMANN née HEINRICH, le 21
 85 ans Marie Claude SOHIER, le 14
 85 ans, Jeannine ROUSSEL née BERRANGER, le 21
 84 ans, Jean-Michel PITAVY, le 8
 81 ans, Marguerite BASTIAN, le 4
 81 ans, Cécile BOCK née BERTRAND, le 9
 81 ans, Jean-Pierre JESEL, le 12
 81 ans, Marie BARBIN née VEIT, le 18
 81 ans, Marie-Hélène BERNHARD née MARIN PENA, le 31
 80 ans, Jeanne HERDA née SCHOCH, le 3
 80 ans, Jeannine HARTMANN née ARNAUD, le 6
 80 ans, Chrétien ALTHERR, le 22
 80 ans, Marie-Antoinette DIRRINGER née ZINCK, le 26
 79 ans, Clarice GRIMALDI née HELDT, le 6
 78 ans, Simone KRAEMER née JUNG, le 4
 78 ans, Anny BAUER née WASSONG, le 8
 78 ans, René HEINRICH, le 14
 78 ans, Yolande WEBER née FEUERBACH, le 15
 77 ans, Jacqueline HICKEL née WIEDEMANN, le 14
 77 ans, Huguette KOENIG née EBER, le 15
 76 ans, Danielle GUEBEL née TRIBOUT, le 10
 76 ans, Auguste FREIBURGER, le 11
 76 ans, Jadwiga CZERMAK née KOWALCZYK, le 18
 76 ans, Mireille GEORGET née MANGEON, le 21
 76 ans, Richard GRABER, le 24
 75 ans, Armand BROSSARD, le 3
 75 ans, Francis FAUTH, le 13
 75 ans, Marie-Louise TAILHURAT née VOGT, le 15
 75 ans, Christiane HEINRICH née LANDGRAF, le 22
 75 ans, Roger ESCHMANN, le 28

NOCES D'OR EN MAI

Jean-Paul KUNTZEL et Michèle KALTENBACH, le 3
 Raphaël DESCOTEAUX et Anita METZLER, le 3

NOCES DE DIAMANT EN MAI

Jean-Claude ROTH et Micheline HERRMANN, le 16

NAISSANCES

Agathe, fille de Geoffroy RICHERT et de Estelle POIDEVIN, le 8/03
 Jade, fille de Anthony KIEFFER et de Aline GLESS, le 13/03
 Rosalie, fille de François-Xavier SCHOTT et de Aline LE BIHAN, le 14/03
 Charlotte, fille de Corentin ALLARD et de Myriam ZWIRNER, le 18/03

DÉCÈS

Evelyne VEITH née WIRTH, 89 ans, le 08/03
 Simone BERNHARD, 68 ans, le 19/03
 Victor EHRENBÖGEN, 65 ans, le 20/03
 Annie WENGER née VOLTZENLOGEL, 67 ans, le 21/03

Carnet

Monique OMPHALIUS, 85 ans, le 01/04

Originaire de Strasbourg mais ayant grandi à Gries, Monique OMPHALIUS née WEIBEL a mené une vie marquée par le travail acharné et le dévouement envers sa famille. Après des années passées à la manufacture VESTRA et au restaurant «Au Canon», elle a consacré une grande partie de sa carrière à assurer la propreté de la mairie et de l'école élémentaire de la commune, jusqu'à son départ en retraite en 2000. Mariée à Daniel OMPHALIUS depuis 1957, ils ont eu quatre enfants : Chantal en 1958, Guy en 1959, Freddy en 1964 et Alain en 1966. Sa famille s'est agrandie depuis avec cinq petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Monique reste active au sein du Club du Temps Libre, trouvant du bonheur dans le partage de précieux moments avec ses amis. Son histoire illustre une vie de travail, d'amour et d'engagement envers les autres.



D.R.

Lilianne GUTH née HERRMANN, 85 ans, le 2/04

Lilianne a véritablement vécu une vie riche en expériences. Son départ de l'Alsace à l'âge de 21 ans pour s'installer à Paris marque le début d'une période d'apprentissage et d'exploration. En se lançant dans le monde de la couture, elle a non seulement développé ses compétences, mais elle est aussi devenue une figure respectée dans le domaine de la haute couture. Son retour dans sa commune en 1999 semble avoir été un tournant décisif, puisqu'elle y a trouvé l'amour avec Marcel Guth. Leur mariage, célébré à la mairie en novembre 2007 et à l'église en janvier 2008, marque le début d'une nouvelle étape de bonheur dans sa vie. Maintenant, entourée de sa famille et de ses amis, Lilianne savoure les moments paisibles et chérit ses souvenirs avec émotion. Sa passion pour la couture et son engagement envers son art ont certainement façonné sa vie et continuent de lui apporter de la joie.



D.R.

Agenda

SORTIE NATURE

Départ **dim. 5 mai de 9h à 15h** à partir du parking de l'atelier municipal, 12a rue de la Forêt. Au programme : parcours pédestre de 6km en forêt avec de nombreuses animations pour les enfants.



SORTIE THÉÂTRE

Mar. 7 mai à 19h30 au Centre Culturel Claude VIGEE, 31 rue de Vire à Bischwiller.

Les élèves de l'option théâtre du lycée André MAUROIS vous convient à la restitution de leur travail de l'année : "Andromaque ou les Dieux qui jouent avec les hommes". Entre tragédie et comédie, laissez-vous surprendre par une réécriture et des figures originales !



VIDE-GRENIERS

Ven. 12 mai de 7h30 à 18h, rue de la Forêt et rue Beile. Prix de l'emplacement : 13€ les 5 m (date limite d'inscription le 8 mai) - Restauration assurée par l'organisateur. Inscription auprès du Football Club Oberhoffen :

☎ 06 89 94 50 38 - ☎ 06 86 53 08 31

@ Oberhoffen.fc@dalsace.lgef.fr



COURSE À OBSTACLES

Jeu. 16 mai entre 18h et 23h au Quartier Estienne à Oberhoffen.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les 3 régiments du quartier Estienne organisent une course à obstacles à travers les bois pour éprouver le courage, l'agilité et l'endurance des participants. En équipe de 2 à 4, entre amis ou en famille, les départs seront effectués en continu entre 18h et 23h. Deux parcours de 3 et 7 kilomètres seront proposés, accessibles respectivement dès 10 et 15 ans.

Les frais d'inscription à la course de 5€ par équipe seront intégralement reversés au profit des blessés de l'armée de Terre.

INSCRIPTION :



VENTE FETE DES MERES

Sam. 18 mai de 15h à 17h et dim. 19 mai de 14h à 17h à l'espace socioculturel La Couronne, 48 rue Principale.

Venez découvrir la sélection des dames de l'ouvroir de la communauté catholique parmi leurs créations artisanales. Des adorables layettes tricotées, en passant par des nappes brodées et des plaids douillets, il y en aura pour tous les goûts ! Ne manquez pas cette opportunité de trouver le cadeau parfait pour honorer votre maman.



MARCHE GOURMANDE POUR LA MAISON DE L'AUTISME

Sam. 1^{er} juin à la Fondation protestante Sonnenhof, 22 rue d'Oberhoffen à Bischwiller.

Cette marche gourmande unique en son genre offre une occasion idéale de découvrir les lieux emblématiques de la Fondation sur une marche de 9 km entre Bischwiller et Oberhoffen. La marche sera composée de 5 étapes gourmandes, mettant en valeur la diversité culinaire de la région. Une journée de découverte et de convivialité au profit de la Maison de l'Autisme.

Départ à partir de 8h30 – **Tarif** : 35€/personne et 25€ pour les moins de 12 ans et personnes en situation de handicap.

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT EN SCANNANT CE QR CODE.



FÊTE ANNUELLE DU SONNENHOF

Dim. 2 juin à la Fondation protestante Sonnenhof, 22 rue d'Oberhoffen à Bischwiller.

Cette 135^e édition promet d'être un événement inoubliable, rempli de surprises et d'animations pour toute la famille. Venez célébrer la diversité et découvrir la richesse de la Fondation.



ELECTIONS EUROPEENNES 2024

Les élections auront lieu le **9 juin**. Tout(e) citoyen(ne) âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales peut voter.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

QUAND DÉCLARER VOS REVENUS EN 2024 ?

Selon votre zone, vous avez des dates limites à respecter :

Jeu. 23 mai Zone 1 départements 01 à 19 et non-résidents	Jeu. 30 mai Zone 2 départements 20 à 54	Jeu. 6 juin Zone 3 départements 55 à 976
--	---	--

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

Date limite de dépôt des déclarations papier* : **mardi 21 mai**

* Les personnes ayant opté pour la dématérialisation ne recevront pas de déclaration papier.

0 809 401 401 Service gratuit + prix appel | **France services** | impots.gouv.fr